

N° ADM/2020/68
Département de l'Yonne **Communauté de Communes**
du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	8 juillet 2020	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	8 juillet 2020	En exercice : 50 Présents : 46 Votants : 50

Séance du 15 juillet 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le mercredi quinze juillet deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID (sauf délibérations n° 47 à 76), Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAINÉ, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, Mme Sophie CALLÉ, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, M. Guy GOUIN, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à M. Richard ZEIGER
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ (à partir de 20h50)
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à Mme Olga LIGAULT
Mme Isabelle CLAUDET, procuration à M. Gilles-Maxime POIBLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Demande d'une subvention DETR pour les travaux dédiés à la Maison de Services au Public à Bussy en Othe

ADM/2020/68	Conseil communautaire du 15 juillet 2020
--------------------	---

Objet : Demande d'une subvention DETR pour les travaux dédiés à la Maison de Services au Public à Bussy en Othe

Les services de l'Etat demandent une nouvelle délibération avec la signature du président nouvellement élu.

Pour rappel, la communauté de communes du Jovinien a pour projet de créer une Maison de Services Au Public dans la commune de Bussy-en-Othe pour permettre aux habitants et aux communes voisines, de profiter des services qui désertent peu à peu le territoire rural.

En 2015 la commune de Bussy-en-Othe fait l'acquisition d'un local sur la Place de la Fontaine à proximité de la mairie et des commerces, puis décide d'aménager celui-ci pour y installer une agence postale.

Ce nouveau lieu de proximité est un avantage certain pour les habitants du village mais aussi pour ceux des communes voisines.

Ainsi, la communauté de communes et la commune de Bussy-en-Othe souhaitent profiter de ce local, déjà rénové antérieurement pour y accueillir de nouveaux partenaires et ainsi proposer à la population de nouveaux services de proximité.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la communauté de communes du Jovinien,

Considérant la nécessité d'apporter quelques modifications aux locaux actuels de l'agence postale afin d'accueillir dans de meilleures conditions les usagers et les nouveaux opérateurs partenaires, conformément au cahier des charges des Maisons de services au public (MSAP),

Considérant que le montant des travaux, est de 26 000 € HT, conformément au récapitulatif ci-dessous :

Description technique	Coûts €. HT
<u>Prestataires intellectuels :</u>	
- Maîtrise d'œuvre (ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR)	3 800 € HT
- CT	1 200 € HT
- CSPS	1 000 € HT
<u>Descriptif sommaire des travaux (non exhaustif) :</u>	
- Démolition de parement mural, - Remplacement d'une porte extérieure, - Création d'une porte intérieure, - Modification de plomberie, - Mise en peinture, - Modifications électriques, - Mobilier,...	26 000 € HT
TOTAL OPERATION	32 000 € HT

Considérant la possibilité de demander une aide financière dans le cadre de la DETR, d'un montant de 19 200 €, soit 60 % de la dépense,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires, réunis le 12 septembre 2019,

Vu l'exposé du président,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

POUR : 49

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 1 (M. Hassan LARIBIA)

- **ACCEPTE** le budget prévisionnel ci-dessus pour les travaux dédiés à la Maison de services au public à Bussy en Othe,
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires pour cette demande de subvention DETR,
- **DIT** que les crédits sont bien inscrits pour le financement de ces travaux.



Pour copie conforme,
Le Président

Nicolas SORET

